



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 26 Juin 2013

## **Section de Paris 17**

# **COMPTE RENDU DU COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ – CONDITIONS DE TRAVAIL**

Un Comité d'Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (CHS-CT) s'est tenu le 14 juin à Paris 17.  
Voici les sujets qui ont été discutés :

### **La réorganisation**

La direction a présenté un bilan provisoire de la réorganisation de la Distribution.

Jusqu'à présent, il y a eu un effectif à peu près complet à la Piétonne, alors bien sûr, pour elle, le bilan est globalement positif !

Elle s'est félicitée que « les rouleurs ne sortent de leur périmètre que 3 fois par trimestre » comme si elle ne savait pas que cela n'allait pas durer longtemps vu les départs de moins en moins remplacés...

Ce que la direction appelle une réorganisation et qui est en fait un plan de suppressions d'emplois et de quartiers, s'est traduit par une dégradation de nos conditions de travail, et du service rendu aux usagers. Mais ce n'est pas vraiment le souci de La Poste qui ne vise qu'à renforcer la rentabilité.



### **Tournées allégées**

Les tournées dites allégées, ne sont allégées que sur le papier. D'ailleurs, pour la direction, elles ne sont plus allégées mais aménagées. Ce glissement dans l'appellation veut tout dire. Si au début, ces tournées avaient été créées et allégées par rapport aux autres tournées, c'était pour permettre à certains d'entre nous de continuer à être facteur malgré des problèmes de santé.

Au fur et à mesure des plans de suppressions d'emplois, les tournées dites allégées, sont devenues aménagées, et du point de vue du travail, elles ressemblent à la plupart des tournées.

Cela veut dire que, même pour ceux qui ont des problèmes de santé, les conditions de travail se sont dégradées. Cela juge la politique de La Poste, d'autant plus que bien souvent les problèmes de santé qui motiveraient des tournées réellement allégées découlent des conditions de travail.

### **Poids des sacoches.**

Le constat a été fait que les sacoches sont de plus en plus lourdes. Comment pourrait-il en être autrement alors qu'il y a eu la suppression début mars de 12 quartiers lettres et que, contrairement à ce que dit La Poste le courrier ne diminue pas tant que cela !

Les recommandés de ces quartiers supprimés eux n'ont pas disparu ! Ils sont donc répartis sur d'autres quartiers et viennent alourdir les sacoches.

La direction reconnaît que c'est un problème. Mais plutôt que de reconnaître que c'est le résultat de sa fameuse réorganisation au bilan si globalement positif, elle n'envisage que des solutions bidon : installer une balance à la Cabine et étudier la mise en place de dépôts-relais spéciaux pour les recommandés. En fait ses solutions, c'est d'essayer, vu nos difficultés à tout avaler, de nous faire passer le tout à la petite cuillère !

Comme si nous devons, nous facteurs, toujours plus distribuer en étant de moins en moins nombreux !

Alors ceux qui n'emportent que les recommandés qu'ils peuvent emporter sans surcharger les sacoches ont bien raison !





## Période estivale

La direction impose 6 semaines d'auto remplacement (*dont le principe est que les présents font le travail des absents*). Pendant cette période de « *sécabilité* », comme l'appelle La Poste, sur chaque groupe, les 5 tournées se feront à 4 et les facteurs d'équipe et ceux de qualité tourneront sur d'autres groupes ou sur tous les secteurs pour remplacer ceux qui seront absents, comme les rouleurs.

Jusqu'à maintenant, pour justifier ces découpages, la direction prétextait que cela permettait à un maximum de facteurs de partir en vacances alors qu'en réalité, avec ce qu'elle appelle l'auto-remplacement, il s'agit pour elle de faire des économies importantes. En effet, elle n'embauche pratiquement plus de saisonniers pendant les vacances, alors qu'il y a quelques années, de nombreux étudiants, souvent les enfants du personnel venaient travailler au bureau de poste pendant une partie de leurs vacances.

Cette année, elle reconnaît que les départs autorisés sont relativement peu nombreux en juillet et en août.

Elle reconnaît aussi que rien ne l'oblige à nous imposer ce surcroît de travail si ce n'est que pour la direction il faut « *adapter l'organisation du travail au volume du courrier* »... toujours les économies !

Les prétextes changent, mais la politique reste la même !

La Poste supprime des milliers d'emplois chaque année et nous impose toujours plus de travail.

Nous n'avons aucune raison de l'accepter.

**Le CHS-CT a beau être sensé rechercher l'amélioration des conditions de travail, bien naïfs ceux qui penseraient que La Poste y attache la moindre importance !**

**La seule chose qui compte pour elle, c'est d'augmenter toujours plus la rentabilité... et les bénéfices, à travers par exemple de ces plans de suppressions d'emplois qu'elle appelle réorganisations.**

**Si dans ces CHS-CT, un certain nombre de choses peuvent être dites, pour changer les choses, même à un petit niveau, cela ne peut se faire qu'avec l'intervention de tous ceux qui sont concernés.**

**C'est dire que pour lutter contre le chômage et améliorer nos conditions de travail, c'est tous ensemble que nous devons nous y mettre, pour imposer l'interdiction des suppressions d'emplois et le partage du travail entre tous sans diminuer les salaires.**

## Le ménage

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, ce ne sera plus ONET qui assurera le nettoyage du site, mais OMS Synergie.

Cette nouvelle société a pour obligation de reprendre le personnel actuel.

Mais les camarades du nettoyage n'ont à ce jour, toujours pas reçu de courrier et ne savent pas dans quelles conditions ils travailleront.

La Poste est le donneur d'ordre, c'est elle qui choisit de recourir à telle ou telle société et elle fait ses choix en prenant ce qui lui coûte le moins cher.

Là encore, La Poste a fait de très importantes économies ces dernières années en externalisant le ménage qui était fait avant par des agents postiers, mieux payés que les camarades qui le font maintenant, avec des horaires plus acceptables et en étant plus nombreux.

La Poste doit exiger des garanties écrites pour les camarades qui travaillent dans ces sociétés de ménage qui bien souvent, en réduisant leurs horaires ou en diminuant leur nombre, aggravent leurs conditions de travail, quand elles ne les mettent pas au chômage.

En tout cas, tous ces camarades qui travaillent avec nous doivent pouvoir compter sur notre soutien !

